

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

GÉNÉRALITÉS

La revue *Annales de Toxicologie Analytique* est un journal à comité de lecture international consacré essentiellement à la toxicologie analytique, couvrant tous les aspects suivants : clinique, judiciaire, environnement, santé au travail, dopage, addiction, matrices alternatives, assurance qualité. Les aspects réglementaires et législatifs sont aussi envisagés.

Les *Annales de Toxicologie Analytique* publient en français et en anglais (pour les auteurs non francophones) :

- des articles originaux ;
- des revues générales, éventuellement suggérées par le comité de rédaction ;
- des articles courts ne dépassant pas 5 pages dactylographiées (figures, tableaux, références non compris), réservés aux résultats novateurs et dont l'intérêt scientifique justifie une publication rapide ;
- des notes de laboratoire ne dépassant pas 5 pages dactylographiées, figures et tableaux éventuels compris, et moins de 5 références bibliographiques ;
- des lettres à la rédaction et des correspondances à propos d'articles publiés dans la revue, ne dépassant pas 3 pages dactylographiées, 2 documents iconographiques et 5 références ;
- des éditoriaux sur des sujets d'actualité ;
- des critiques d'ouvrages scientifiques ;
- des comptes-rendus et actes de congrès, notamment celui de la *Société Française de Toxicologie Analytique*.

Ces articles ne doivent pas avoir fait l'objet d'une publication dans un autre journal.

Les manuscrits incomplets ou non-conformes aux instructions seront retournés aux auteurs sans analyse.

Chaque manuscrit sera confié à deux relecteurs indépendants. Le comité de rédaction peut être amené à demander à l'auteur de lui indiquer un ou des arbitre(s) préférentiel(s).

Les coordonnées complètes du Rédacteur en Chef sont :

Docteur Marc DEVEAUX, Rédacteur en chef
Laboratoire TOXLAB
7 rue Jacques Cartier, F-75018 PARIS, France
Tél. : +33 (0)1 58 59 28 00, Fax : +33 (0)1 58 59 28 01
mdeveaux.toxlab@wanadoo.fr

SOUSSION DU MANUSCRIT

Procédure standard <http://www.ata-journal.org>

La procédure standard pour soumettre un article aux *Annales de Toxicologie Analytique* est de déposer un fichier ou un dossier de l'article dans le Manuscript Management System (MMS), comme décrit ci-dessous.

Le manuscrit doit être obligatoirement présenté selon les instructions données plus bas, et le fichier nommé de la façon suivante :

AUTEURDECORRESPONDANCE_ATA_1ERMOTCLE.doc
(par exemple : DUPONT_ATA_ARSENIC.doc)

• Enregistrement de votre manuscrit avec le MMS

Pour enregistrer votre nouvelle soumission, vous devez saisir votre identifiant. C'est un numéro unique et confidentiel qui vous est attribué lors de votre première soumission à ATA. Si vous aviez soumis un article à ATA auparavant, vous avez déjà

un identifiant. Si vous publiez régulièrement avec nous, conservez votre numéro d'auteur pour la prochaine soumission.

Si vous êtes un nouvel auteur, vous devrez remplir un formulaire d'enregistrement, puis un identifiant vous sera attribué. Si vous avez oublié votre identifiant, allez sur

<https://mts.edpsciences.org/is/ata>

Cliquez sur *New submission* (sur le côté gauche de la page) et suivez les instructions pour retrouver votre numéro. Vous devrez entrer votre adresse électronique, où sera envoyé votre identifiant si le système trouve une correspondance entre cette adresse électronique et un auteur de ATA. Si vous avez récemment changé votre adresse électronique, ne remplissez pas un nouveau formulaire d'enregistrement, mais contactez le bureau éditorial à l'adresse mdeveaux.toxlab@wanadoo.fr, et votre identifiant vous sera communiqué.

• Téléchargement de votre fichier

Vous devez préparer les différentes versions du manuscrit en suivant strictement les recommandations données ci-dessous. La première version doit être soumise sous forme de fichier unique au format .pdf ou .doc/.rtf (figures et tableaux inclus).

La version finale du manuscrit doit être fournie au format .doc/.rtf, avec si nécessaire les tableaux et les figures sous forme de fichiers .eps, .ps, .tif ou .ppt. Les fichiers seront rassemblés dans un fichier .zip unique.

Les dossiers doivent être déposés sur le MMS :

<https://mts.edpsciences.org/is/ata>

Dans le menu sur le côté gauche de la page, cliquez sur *New submission* pour la première version du manuscrit ou sur *Submission of a revised manuscript* pour une version révisée ou finale du manuscrit. Les différentes versions de l'article seront automatiquement renumérotées.

Rappel : le fichier doit être obligatoirement nommé de la façon suivante :

AUTEURDECORRESPONDANCE_ATA_1ERMOTCLE.doc
(par exemple : DUPONT_ATA_ARSENIC.doc)

Autre procédure : En cas d'impossibilité d'utiliser le MMS, les manuscrits peuvent être adressés au rédacteur en chef (un CD et une version papier) :

Docteur Marc DEVEAUX, Rédacteur en chef
Laboratoire TOXLAB
7 rue Jacques Cartier, F-75018 PARIS, France
Tél. : +33 (0)1 58 59 28 00, Fax : +33 (0)1 58 59 28 01
mdeveaux.toxlab@wanadoo.fr

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Le manuscrit, en double interligne, sans mise en page automatique, avec numérotation continue des pages, doit être préparé en respectant strictement les modalités suivantes :

Page de titre

- Titre en français et en anglais, court et informatif.
- Noms des auteurs : prénom en entier suivi du nom.
- Adresses postales complètes des laboratoires concernés avec indication de l'appartenance de chacun des auteurs par un chiffre placé en exposant.
- L'auteur pour la correspondance sera indiqué par un astérisque et son adresse professionnelle complète, ainsi que son adresse électronique, seront précisées en bas de page.

Résumé et mots-clés (en français et en anglais)

- 250 mots maximum et 3 à 5 mots-clés choisis parmi ceux du *Medical Subjects Headings* de l'*Index Medicus*.

- Le résumé doit obligatoirement être structuré, c'est-à-dire comporter les sous-titres suivants : objectif, méthodes, résultats, conclusion.
- Seules les abréviations usuelles sont admises.
- Les lettres à la rédaction ne comportent pas de résumé, mais uniquement le titre et les mots-clés dans les deux langues.

Texte

- Le corps du manuscrit doit être clair et concis. Les auteurs veilleront à ce que l'orthographe, la syntaxe et la ponctuation soient correctes.
- Les abréviations doivent être expliquées lors de leur première apparition dans le texte.
- Les règles générales admises pour la nomenclature des abréviations et des symboles sont celles approuvées par l'IUPAC (*International Union of Pure and Applied Chemistry*). Le système international doit être appliqué aux unités de mesure. Notez par exemple : litre, L ; minute, min ; microgramme/millilitre, µg/mL ; nanogramme/milligramme, ng/mg (pour les cheveux).
- Pour les médicaments, la DCI reconnue doit toujours être utilisée, le nom de la ou des spécialités associées ne sera cité que la première fois.
- Le texte doit être structuré classiquement selon les paragraphes suivants, qui seront numérotés : introduction, matériels (ou patients) et méthodes, résultats, discussion, conclusion, remerciements, éventuelle déclaration de conflit d'intérêts. Au besoin, adapter le plan à la nature de l'article, mais veiller à numéroté les paragraphes.

Références

Les références sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le texte. Elles sont identifiées dans le texte, les tableaux et les légendes par des chiffres arabes entre crochets, et séparées par des tirets quand il s'agit de références consécutives, par exemple [1-4] et par des virgules et sans espaces quand il s'agit de références non consécutives, par exemple [3,8,21]. Les abréviations des titres des journaux cités sont celles de l'*Index Medicus National Library of Medicine* de l'année en cours. Les références doivent être présentées exactement comme suit, en respectant impérativement la typographie (les numéros des pages doivent être complets) :

- Un article de périodique

1. Goullé JP, Mahieu L, Maignant V, Bouige D, Saussereau E, Lacroix C. Valeurs usuelles des métaux et métalloïdes dans le sang total et les urines par ICP-MS chez cinquante quatre sujets décédés. *Ann Toxicol Anal*. 2007; 19(1): 43-51.

- Un ouvrage d'auteur(s)

2. Kintz P. *Analytical and Practical Aspects of Drug Testing in Hair*. Boca Raton : CRC Taylor & Francis, 2006.

- Un chapitre extrait d'un livre

3. Pépin G, Chèze M. Les opiacés. In : Mura P (coordinateur). *Alcool, médicaments, stupéfiants et conduite automobile*. Paris : Elsevier 1999 : 75-95.

- Un site Internet

4. Document consulté sur le site <http://www.inchem.org/> le 25 mars 2006.

Les articles non publiés ne peuvent être inclus dans la liste des références sauf s'ils ont été acceptés pour publication. Dans ce cas, indiquer la mention *sous presse* ainsi que l'année de publication prévue, ainsi que le numéro de DOI s'il est attribué.

Tableaux

Les tableaux doivent être numérotés en chiffres romains, par ordre d'apparition dans le texte ; leur emplacement doit être précisé par un appel entre parenthèses (tableau I). Chaque tableau doit être présenté sur une feuille séparée, sans filets verticaux (de préférence au format .doc). Il doit être accompagné d'un titre (placé au-dessus) et de toutes les notes nécessaires (placées au-dessous) pour le rendre compréhensible sans qu'il soit nécessaire de se référer au texte : la signification de l'ensemble des abréviations et les signes doivent être notamment précisés dans les notes.

Figures

Les figures (graphique, dessin, ou photographie) doivent être numérotées en chiffres arabes, par ordre d'apparition dans le texte ; leur emplacement doit être précisé par un appel entre parenthèses (figure 1). L'ensemble des légendes des figures doit être présenté sur une feuille séparée. Si la figure originale comporte des couleurs, elle pourra être reproduite à l'identique dans la version électronique. **Très important** : la reproduction de figures et tableaux déjà publiés doit être accompagné de l'autorisation écrite du détenteur du copyright (éditeur ou auteur).

COPYRIGHT

Chaque manuscrit doit être accompagné d'une lettre signée par un des auteurs, au nom de tous les co-auteurs, acceptant de transférer les droits de copyright à la *Société Française de Toxicologie Analytique*, qui est propriétaire des droits de l'ensemble du contenu des *Annales de Toxicologie Analytique*. Utilisez le formulaire de transfert de droits d'auteurs sur le site <http://www.ata-journal.org>

Par conséquent, aucun des textes publiés dans cette revue ne peut être reproduit sans l'autorisation écrite de la *Société Française de Toxicologie Analytique*. La diffusion limitée, en petit nombre, à but non commercial, peut être autorisée.

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT, AIDES FINANCIÈRES

Les auteurs doivent impérativement préciser si ils ont ou non un conflit d'intérêt (lien financier dans un organisme ou un établissement privé ou public concerné par les résultats présentés).

Les aides financières éventuelles ayant permis la réalisation des travaux présentés seront précisées dans les remerciements.